

Image not found or type unknown



Retraite minimum contributif

Par **MERKLEN**, le **18/02/2013 à 19:41**

Bonjour Maître,
Je viens de recevoir ma notification de retraite concernant le régime général elle est de 117.63 €/brut/mois et celle de l'IRCANTEC de 45.60 €/brut/mois soit un total de 163.23 €/mois pour 40 trimestres validés dont 24 cotisés et 16 pour avoir élevé 2 enfants.
Je voudrais savoir si je peux prétendre au minimum contributif qui est de 620.92€ et connaître la formule pour déterminer mes droits et à qui adresser ma demande, merci.
Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Par **amajuris**, le **18/02/2013 à 20:15**

bjr,
vous trouverez votre réponse sur ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F15522.xhtml>
ncdt